



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St./11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau

Québec

K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Communication Procurement Directorate/Direction de
l'approvisionnement en communication
360 Albert St./ 360, rue Albert
12th Floor / 12ième étage
Ottawa
Ontario
K1A 0S5

Title - Sujet Permanent Resident Cards	
Solicitation No. - N° de l'invitation B8362-190251/B	Amendment No. - N° modif. 005
Client Reference No. - N° de référence du client B8362-190251	Date 2020-09-24
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$CW-011-78982	
File No. - N° de dossier cw011.B8362-190251	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2020-10-21	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B.	
Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Leblanc, Marc-André	Buyer Id - Id de l'acheteur cw011
Telephone No. - N° de téléphone (873) 354-5948 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: See herein	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

MODIFICATION 005 À L'INVITATION À SOUMISSIONNER

L'objectif de cette modification est de répondre aux questions des soumissionnaires et de modifier l'invitation à soumission en conséquence.

Questions et réponses:

Question 32:

L'annexe B de l'appendice C (page 91) de l'appel d'offres concerne les caractéristiques de sécurité de rechange qui doivent être proposées pour une offre commerciale conforme, avec une évaluation pondérée de 20 points dans le cadre de l'évaluation financière.

Parmi celles-ci, l'option numéro 6, encre magnétique optiquement variable, également appelée « Spark Live », est une caractéristique conçue et utilisée pour la protection des billets de banque contre la contrefaçon. Elle n'a encore jamais été intégrée à une carte ou à une carte de voyage mise en circulation publiquement et n'a donc pas encore fait ses preuves en circulation ni en production à grande échelle. Ce serait le premier exemple de ce type appliqué à une carte de circulation. Pour que cette caractéristique présente un effet visuel dynamique, il faut que le dessin de l'encre soit suffisamment couvert, ce qui limite l'espace disponible sur la carte pour d'autres éléments de sécurité essentiels qui servent à protéger la photo et les données biométriques contre les tentatives de fraude. Si le dessin est suffisamment grand, l'OVMi peut être facilement distinguée par le public, mais n'offre pas en soi de protection contre la falsification ni la substitution des données et des photos.

L'encre elle-même utilisée dans cette fabrication est la plus chère de l'industrie, et la caractéristique est appliquée par un procédé de sérigraphie supplémentaire et distinct qui doit être adapté aux cartes d'identité (au lieu des billets de banque), ce qui fait de la carte de résidence permanente du Canada l'une des plus chères au monde.

Dans ce contexte, nous demandons si une autre solution éprouvée peut être proposée en option pour une offre conforme, si une telle solution de rechange peut fournir un effet visuel et cinétique fort ou supérieur comparable pour une authentification facile et intuitive par le public, tout en protégeant la carte contre toute tentative de substitution de photo et de données biométriques. Nous avons développé de telles caractéristiques de rechange avec des mouvements impressionnants, qui n'ont pas encore été simulés avec succès par les contrefacteurs les plus doués et déterminés; ces caractéristiques ont été éprouvées en circulation dans les titres d'identité nationaux dans différents pays du monde vigilants en matière de sécurité.

Réponse 33: Le Canada convient que la caractéristique OVMi n'est peut-être pas facile à évaluer dans le contexte actuel de la production de cartes, car elle n'a encore été intégrée à aucun modèle de carte connu. Bien que le Canada reste intéressé par le développement futur de l'OVMi, qui pourrait permettre son utilisation dans les cartes en polycarbonate, il modifiera la section B.1.3.1 de l'évaluation financière afin d'exclure le point no 6 - OVMi. (Le point n° 10 a déjà supprimé dans l'amendement 002 du 26 août 2020)

Dans l'Annexe B – Base de paiement, SUPPRIMER le texte suivant noté par la police biffée:

N° d'article	Description	Prix unitaire (\$ CA/unité) Période initiale du contrat
3	Code QR (matrice/code à barres bidimensionnel) – prix par carte RP	_____ \$ par élément et par carte
4	Deuxième KINEGRAM ^{MD} – prix par carte RP	_____ \$ par élément et par carte

N° d'article	Description	Prix unitaire (\$ CA/unité) Période initiale du contrat
5	Image laser variable – prix par carte RP	_____ \$ par élément et par carte
6	Encre magnétique optiquement variable (EMOV) — prix par carte RP	_____ \$ par élément et par carte
7	Image couleur intégrée – prix par carte RP	_____ \$ par élément et par carte
8	Personnalisation sur le bord de la carte – prix par carte RP	_____ \$ par élément et par carte
9	Encre thermochromique – prix par carte RP	_____ \$ par élément et par carte
40	Autres techniques/technologies de sécurité novatrices — prix par carte RP <i>Le soumissionnaire doit fournir une liste de prix et toute information supplémentaire nécessaire à la description de son offre. Ajoutez des lignes au besoin.</i>	_____ \$ par élément et par carte

Question 33:

Nous comprenons qu'en vertu du critère obligatoire M4 de l'annexe D, le lieu de travail doit être au Canada, y compris le lieu de production. Toutefois, l'annexe D fait référence au « lieu de stockage du modèle », et non à la création effective du modèle.

Dans le précédent appel d'offres pour les CEA (2014), on a autorisé la création de modèles à l'étranger, tout en respectant les classifications SECRET requises :

« R25. Étant donné que certains soumissionnaires ne disposent pas encore d'installations au Canada, CIC accorde une certaine souplesse quant au lieu où la conception de la carte peut avoir lieu. Une fois que la conception est approuvée par CIC, l'entrepreneur doit satisfaire aux exigences de sécurité du Tableau des profils de protection. Une fois la conception approuvée, tous les matériaux d'origine et le personnel participant à la production de la carte devront se conformer à la classification de sécurité de niveau "SECRET". »

Question : La conception et l'émission de la carte doivent-elles vraiment avoir lieu exclusivement au Canada, comme il ressort de votre question et de votre réponse n° 6? De même, toutes les impressions sécurisées doivent-elles être maintenues au Canada?

(Il existe des distinctions techniques importantes entre la lithographie commerciale/la sérigraphie et l'impression haute sécurité, et entre les outils de conception commerciale et les systèmes de conception sophistiqués pour l'impression sécurisée).

En outre, à la suite des protestations d'un autre fournisseur, l'appel d'offres précédent (2014) a clairement permis d'assembler les couches du corps de la carte et d'effectuer l'impression sécurisée en toute sécurité à l'étranger, dans une installation hautement sécurisée. (Voir, par exemple, ABES.PROD.PW_CWB020.E65446.EBSU001, p 10-11, ou 5 de la réponse, Q&R no 5 : « R1.1.1 (Critères d'évaluation) : Le soumissionnaire doit clairement décrire sa capacité en matière d'infrastructure de fabrication/personnalisation pour la production des types de cartes qui comprennent : »

(Liste des éléments de sécurité)

« Le fournisseur dispose actuellement d'une ou de plusieurs installations entièrement fonctionnelles à l'extérieur du Canada*, capables de produire les types de cartes décrits dans l'annexe A du DORS, qui intègrent toutes les caractéristiques de sécurité de la carte de résidence permanente énumérées ci-dessus ».

Dans notre cas, les complexes d'usines en question :

- Sont les plus sûrs au monde et disposent des plus hauts degrés de contrôle dans toutes les activités, y compris le rapprochement à 100 % de tous les matériaux;**
- Effectuent des envois sécurisés de cartes d'identité, de cartes d'identité vierges, de passeports, de passeports vierges et de documents de nature délicate connexes, y compris des centaines d'envois blindés - sans jamais avoir subi d'incident de perte, de vol ou de détournement de matériel;**
- Ont un degré plus élevé de contrôle de la chaîne d'approvisionnement fermée, puisque nous fournissons des puces et des antennes pour les corps de carte;**
- Disposent de plusieurs chaînes de production, qui assurent une protection supérieure en cas de catastrophe naturelle extrême ou d'attaque;**
- Fournissent aussi les cartes d'identité nationales ou les passeports, y compris vierges, aux pays suivants : la Suède, l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni, l'Espagne, la Finlande, la Belgique, les États-Unis (permis de conduire), le Canada (permis de conduire) et plusieurs pays dans le monde.**
- Sont situés dans des pays de l'OTAN et accrédités en matière de sécurité par leurs gouvernements, en plus d'être conformes aux programmes réciproques de TPSGC.**

De même, les couches et les composants en polycarbonate (qui sont actuellement tous importés étant donné qu'il n'y a pas d'approvisionnement au Canada) doivent-ils être entièrement assemblés au Canada et aussi imprimés au Canada? Que se passe-t-il si les cartes vierges sont fabriquées dans un pays de l'Union européenne sous les contrôles de sécurité les plus stricts (qui répondent actuellement aux préoccupations sécuritaires des gouvernements susmentionnés) et que le revêtement holographique est appliqué dans l'usine de personnalisation sécurisée au Canada? Un tel scénario serait-il jugé conforme aux dispositions relatives à l'appel d'offre?

Réponse 33: Bien que certains des composants de la carte puissent être obtenus à l'étranger (kinégramme, puce/antenne, substrat, encres, etc.), tous les éléments du cycle de production (tels que définis au point 5.0 de l'annexe A), y compris l'impression, doivent avoir lieu dans une (des) installation(s) située(s) uniquement au Canada, comme indiqué au point 2.2 de l'annexe A.

Question 34:

D'autres certifications analogues à la norme ISO 27001, ou de portée plus générale et plus stricte que la norme ISO 27001, voire plus spécifiques aux cartes sécurisées, sont-elles également acceptables?

Par exemple, la PCI CP est très adaptée à la production de cartes d'identité et couvre un champ d'application et des exigences d'audit qui vont au-delà de ce qu'enveloppe la norme ISO 27001. Veuillez consulter la documentation ci-jointe.

Réponse 34: Le Canada maintient que les normes ISO 27001 et ISO 14298 Intergraf - niveau banque centrale (telles qu'elles sont incluses dans l'amendement 002 publié le 26 août 2020) sont les deux seules certifications que le Canada acceptera pour cet appel d'offres.

Question 35:

« Considéreriez-vous que le fournisseur est qualifié si nous devons effectuer le laminage final,

Solicitation No. - N° de sollicitation
B8362-190251/001/CX
Client Ref. No. - N° de réf. du client
B8362-190251

Amd. No. - N° de la modif.
005
File No. - N° du dossier
cx011. B8362-190251

Buyer ID - Id de l'acheteur
Cw011
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

l'application holographique, la perforation, la sérialisation et la personnalisation des cartes ainsi que l'envoi postal au Canada? »

Réponse 35: Veuillez consulter la question n° 30 de l'amendement 004 publié le 15 septembre 2020 : La définition pour le cycle de production fournie à la page 36 indique que l'impression fait partie de la fabrication de cartes vierges. Ainsi, la production doit avoir lieu au Canada, comme mentionné à l'annexe A, section 2.2 de l'énoncé des travaux.

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DE L'INVITATION DEMEURENT INCHANGÉES.